

quelles, y compris les frais d'administration, s'élèvent à environ 90 millions.

Les dépenses relatives à la restauration des anciens combattants ont été supérieures à celles des pensionnaires; mais on n'en sera pas surpris quand on saura tout ce qui a été accompli par ce service. Il y a d'abord les soins médicaux depuis la création de la commission des hôpitaux jusqu'à ce jour; puis viennent ensuite: la rééducation, le paiement des soldats et allocations aux vétérans en traitement et qu'on rééduque; les prêts aux étudiants, la rééducation et le traitement des aveugles, les soins dentaires, les membres artificiels et autres appareils fournis aux mutilés, l'établissement de bureaux de placement dans tout le pays, et les mesures prises durant les deux derniers hivers pour venir en aide aux invalides et aux nécessiteux. On a dépensé pour ces diverses mesures d'assistance \$102,300,000. Il serait intéressant et instructif d'examiner plus profondément les différentes phases de l'œuvre accomplie par ce département; mais cela prendrait beaucoup de temps et ne serait guère utile, sauf la publication dans le compte rendu officiel des débats de la Chambre de ce qui a été déjà publié dans les rapports du département. Après tout, les chiffres que je viens de citer sont assez éloquents, et ils ne surprendront point ceux qui ont jugé à propos de s'enquérir des efforts qui ont été faits jusqu'ici et qu'on fait encore.

Nous avons ensuite le rétablissement agricole des anciens combattants, une grande œuvre qui a donné des résultats meilleurs que le plus optimiste aurait osé espérer. Le succès obtenu a eu pour effet de grossir la somme que l'Etat a dû avancer pour établir quelque 20,000 soldats sur des fermes réparties dans les différentes provinces du Dominion. Déduction faite des remboursements à compte de capital qui nous ont été faits par des soldats-colons et qui s'élèvent à environ 4 millions, il reste un découvert de près de 83 millions, y compris les frais d'administration. Les résultats obtenus jusqu'à ce jour nous donnent raison de croire que la majeure partie de cette somme sera remboursée au Trésor avec les intérêts, et cette garantie justifie les débours assez considérables qu'on sera encore obligé de faire à mesure que les postulants deviendront aptes à profiter des avantages de la loi.

La seule autre dépense mentionnée est celle de \$2,800,000 pour le rapatriement des familles des soldats. L'ensemble des dépenses s'élève donc à \$442,700,000. Voilà ce que le Canada a dû payer à part de ses

[M. Cronyn.]

dépenses de guerre proprement dites. Il ne faut pas oublier non plus la caisse d'assurance des anciens soldats, qui représente une obligation de 7 millions, mais cela sera largement couvert par les primes que paient les assurés. Ensuite nous avons les mesures prises par la commission du service civil pour procurer de l'emploi aux anciens combattants dans le service civil. On en a nommé environ 29,000 à titre temporaire et 8,000 à titre permanent.

Nous ne devons pas non plus perdre de vue les efforts tentés par le Gouvernement pour racheter au pair les sommes apportées au pays en livres sterling par les anciens soldats. Nous ne voulons pour preuve de la manière dont ces efforts ont été appréciés que le fait que, jusqu'ici, le Gouvernement a racheté pour 14 millions et demi de numéraire sans perte pour ceux qui ont profité de cette offre. On ne sait pas encore ce que ces transactions nous ont coûté, mais si l'on se rappelle quel était le taux du change il y a quelques mois, on comprendra que le pays s'est chargé d'un fardeau qui autrement aurait été supporté par les anciens soldats.

Dans ce résumé de ce que le Gouvernement a accompli, nous n'avons pas tenu compte des sommes votées et dépensées pour venir en aide au projet fédéral d'urbanisme. Bien qu'en Colombie-Anglaise cette mesure ait été utilisée pour le seul bénéfice des anciens soldats tandis que d'autres catégories en ont bénéficié dans les autres provinces, son objet était d'intérêt général et les prêts consentis aux provinces ainsi que les prêts consentis par les provinces aux municipalités ne peuvent entrer ici en ligne de compte.

On n'a pas davantage tenu compte des sommes considérables distribuées par les provinces et les municipalités sans l'aide du Gouvernement, des efforts du fonds patriotique, de la Croix rouge et de diverses organisations militaires philanthropiques plus ou moins soutenues par des dons particuliers. Même sans tenir compte des organisations mentionnées plus haut et étrangères au gouvernement fédéral, le Canada tout entier, et par l'entremise des autorités fédérales, a souscrit de 450 à 500 millions pour remplir sa promesse d'aider les anciens soldats. Même à notre époque de chiffres fantastiques et de déficits écrasants, cette somme est considérable et montre que le pays ne veut pas oublier ses obligations.

Peut-être n'était-il pas du devoir du comité d'estimer ce qui sera dépensé plus tard pour acquitter complètement cette obligation, mais après avoir fait quelques